

Revue de presse

Journal : La Liberté
Date : 30.06.2021

L'entreprise, qui fournit des patinoires, veut s'installer dans un nouveau bâtiment à Payerne en 2023

La société La Pati va quitter Rossens

« DELPHINE FRANCEY

Broye » La Pati SA, qui commercialise des patinoires, compte déménager son siège social de Rossens à Payerne en 2023. Son directeur Antoine Descloux a présenté les contours de son projet de développement hier, lors d'un point presse organisé par les autorités.

La société La Pati va quitter Rossens

2005. La Pati propose notamment des patinoires mobiles et fixes, et fournit divers types de matériel (bandes, surfacuses, etc.). L'entreprise emploie 30 collaborateurs (19,2 équivalents temps plein, ETP), et elle a monté à ce jour plus de 530 pistes de glace.

Antoine Descloux a décidé de déménager son entreprise, car il se trouve à l'étroit sur les différents sites qu'il occupe, dont celui de Rossens. «Ce projet me permettra de réunir toutes mes activités sur un seul lieu et d'être plus efficace. J'ai choisi Payerne, car la commune et la Communauté régionale de la Broye (Coreb) se sont montrées proactives», indique l'ancien hockeyeur. Le syndic payernois Eric Küng est bien entendu ravi de cette future implantation, qui démontre, selon lui, l'attractivité de la commune et de la région.



Fondée en 2005, La Pati SA emploie actuellement 30 personnes. Elle est à l'étroit sur son site sarinois. Alain Wicht

Un second bâtiment devrait sortir de terre en 2024 et sera destiné à la location pour les entreprises partenaires de la société. Le coût total du chantier se monte à 26 millions de francs. D'après les projections présentées, Antoine Descloux prévoit 80 ETP en 2027 dont 40 pour son entreprise. «Avec la pandémie, nous sommes passés de 26 ETP à 19. Même si nous avons moins de travail pour la construction cet été, le marché de la location a repris. Je reste confiant», indique le directeur.



«J'ai choisi Payerne, car la commune et la Coreb se sont montrées proactives»

Antoine Descloux

Une parcelle à l'armée

La Pati prévoit de s'installer sur un site de 11 500 m², dans la zone Industrielle Aux Grandes Rayes, située à côté du terrain de football C, près du magasin Manor Habitat. La parcelle appartient à l'armée, mais la commune de Payerne dispose d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) de 80 ans. C'est-à-dire que le propriétaire lui octroie le droit de détenir et d'entretenir des constructions sur son terrain. La Confédération l'autorise également à souscrire un DDP de sous-superficie à condition que la commune lui verse une rente annuelle. C'est la raison pour laquelle Payerne propose au parlement local de constituer un DDP en faveur de La Pati durant 50 ans et pour un montant total de 4,2 millions de francs. Le législatif se prononcera sur cet objet le 16 septembre prochain.

Le chantier de la société fribourgeoise est planifié en plusieurs étapes. Dans un premier

30 collaborateurs

Le nombre d'employés que compte l'entreprise La Pati (19,2 ETP)

11 500 m²

L'emplacement que compte occuper la société à Payerne

26 000 000 francs

Le coût total du chantier de La Pati, planifié en plusieurs étapes

temps, il est prévu de construire un bâtiment administratif et d'exploitation (avec des espaces de stockage) ainsi qu'une patinoire provisoire, qui pourra être utilisée par le public, les écoles et les clubs. Alors que la Broye attend sa patinoire depuis plusieurs dizaines d'années, le projet de La Pati comblera un manque. «Nous nous réjouissons qu'un privé puisse mettre une telle infrastructure sur pied. Ce projet démontrera qu'une patinoire est viable à Payerne», commente Julien Mora, municipal chargé du sport. Il a été convenu que lorsqu'une patinoire sera réalisée dans la future zone sportive, l'infrastructure de La Pati sera démontée.

DES REGRETS DU CÔTÉ DU CANTON DE FRIBOURG

Antoine Descloux, directeur de La Pati SA, a loué hier, lors d'un point presse, le dynamisme de la commune de Payerne et de la Communauté régionale de la Broye pour lui avoir proposé un terrain dans la cité de la reine Berthe. «C'est égal d'être sur Fribourg ou sur Vaud, la Broye est une région inter-cantonale. Je regrette toutefois que sur le territoire fribourgeois, certaines personnes, avec qui j'ai discuté, n'aient pas montré d'intérêt envers mon entreprise et mon projet de développements», lance-t-il. Selon ses propos, les autorités de Gubloux n'auraient pas apporté le soutien qu'il attendait d'elles. Contacté par La Liberté, Jacques Crausaz, conseiller communal de Gubloux chargé notamment de l'économie, indique qu'il ne se souvient pas avoir eu de demande de La Pati. «Je suis très surpris, et je re-

grette que l'entreprise n'ait pas examiné les possibilités d'extension de ses activités à proximité de son site principal à Rossens avant de décider de s'installer sous d'autres cieux», commente l'étu en rappelant qu'il reste des parcelles en zone industrielle dans le secteur.

Le conseiller d'Etat fribourgeois Olivier Curty fait aussi part de sa déception: «Je regrette que l'entreprise ait choisi de se délocaliser sans avoir pris contact avec le canton pour trouver une solution. En s'établissant dans la Broye, l'entreprise préserve toutefois ses emplois fribourgeois.» Le directeur de l'Economie et de l'emploi rappelle que La Pati a été notamment soutenue par la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg et par la Promotion économique. DEF

Sous réserve de l'approbation du parlement, les autorités payernoises se sont engagées à financer diverses infrastructures sur le domaine public pour un montant de 800 000 francs. Mentionnons notamment la création d'une route d'accès, d'un trottoir, d'un parking d'une vingtaine de places, d'une conduite d'alimentation en eau potable et d'un collecteur d'eaux claires et d'eaux usées.

La Coreb, pour sa part, accordera un prêt de 185 000 francs à La Pati par son fonds de développement régional. Le directeur Pierre-André Arm salue cette future implantation. «Ce projet ne me laisse pas de glace. Il est mené par une entreprise innovante et créatrice d'emplois. Antoine Descloux a été attiré par une région qui s'est montrée plus dynamique que les autres. Et avec une patinoire, on répond à une demande sportive», se réjouit-il. »